

PROGRAMME ASIE

**LES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES,
UNE POLARITÉ GÉOPOLITIQUE DE LA
STRATÉGIE FRANÇAISE EN INDO-PACIFIQUE**

PAR PACO MILHIET

CHERCHEUR À L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
ET À L'UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

OCTOBRE 2020

ASIA FOCUS #148



Le discours d’Emmanuel Macron du 5 mai 2018 à Nouméa¹ constitue un tournant dans l’approche géopolitique de la diplomatie française.

« *La France est une grande puissance de l’Indo-Pacifique (...) Elle est une grande puissance de l’Indo-Pacifique à travers tous ces territoires, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française, mais aussi Mayotte et la Réunion et les Terres australes et antarctiques françaises* ».

Premier président français à s’approprier le concept géopolitique « Indo-Pacifique »², Emmanuel Macron adhère explicitement à une doctrine géopolitique pilotée outre-Atlantique dont l’objectif premier est de contrer l’influence grandissante de la Chine dans la région.

Nombreux sont les moyens utilisés par le gouvernement de Pékin pour faire de la Chine un acteur incontournable dans la région. Dernier en date, la « Belt Road Initiative » (BRI), 一帶一路, également appelé les « Nouvelles routes de la soie » ou « One Belt One Road », un projet planétaire visant pour la Chine à réinvestir ses surcapacités productives à l’étranger dans des projets d’infrastructures. Première consommatrice de ressources halieutiques, et très demandeuse en ressources minérales, la Chine regarde désormais avec convoitise les territoires Antarctiques, encore vierges de toute exploitation économique humaine.

Dans ce contexte, la France, puissance Indo-Pacifique inattendue, possède la 2^e zone économique exclusive (ZEE) au monde, pour une superficie totale de 11 millions de km² grâce notamment aux Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) qui représentent

¹ Macron, E. *Discours du Président de la République sur la Nouvelle-Calédonie*, 05/05/2018

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/05/discours-du-president-de-la-republique-emmanuel-macron-sur-la-nouvelle-caledonie-a-noumea>

² Nous reprenons ici le périmètre de l’Indo-Pacifique tel que communiqué par le Ministère de la Défense français dans sa publication de mai 2019 : « un espace géographique, maritime et terrestre, animé par des interactions autour de centres de gravité stratégiques - Inde, Chine, Asie du Sud-Est, Australie. Il englobe les océans Indien, Pacifique et Austral et forme un continuum sécuritaire s’étendant des côtes est-africaines à la façade occidentale des Amériques » <https://www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/enjeux-regionaux/publication-de-la-version-2019-de-la-plaquette-la-france-et-la-securite-en-indopacifique>

à elles seules 20%³ de la ZEE (2,3 millions de km²). Nombre de ses territoires d'outre-mer quadrillent l'Indo-Pacifique (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Clipperton, la Réunion, Mayotte).

Spécificité française, le Président de la République a intégré les TAAF à l'ensemble régional Indo-Pacifique. L'objet de cet article sera de comprendre et d'analyser les raisons qui ont incité la diplomatie française à lier des régions distinctes à un même ensemble géopolitique.

Si l'adoption sémantique Indo-Pacifique précise les conditions d'une puissance française de long terme dans l'ensemble régional (I), les nombreuses problématiques stratégiques posées par le développement de l'influence chinoise en Antarctique intègrent de facto les TAAF dans l'ensemble régional Indo-Pacifique

L'INDO-PACIFIQUE FRANÇAIS

« Je retiens ici la leçon de Dunkerque. Il faut penser la France comme une discontinuité. Ceux qui n'en sont pas capables et se limitent à un hexagone ne connaissent pas leur pays. »
François Garde⁴

La promotion de la région Indo-Pacifique en géopolitique n'est pas nouvelle. Elle est même théorisée dès le début du 20^e siècle par Karl Haushofer⁵. En 1948, elle donne son nom à une organisation internationale : le Conseil Indopacifique des Pêches. Marginalisée, voire enterrée depuis l'émergence de nouveaux schèmes géostratégiques (Extrême-Orient, Asie-Pacifique, Bassin Pacifique), l'expression renaît depuis peu au Japon⁶, en

³ TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES, *Moyens de surveillance des territoires* <https://taaf.fr/missions-et-activites/souverainete-francaise/moyens-de-surveillance-des-territoires/>

⁴ Garde, F. *Marcher à Kerguelen*, Gallimard, Collection Blanche, 2018

⁵ Géopoliticien allemand (1868-1946), théoricien du pangermanisme et du Lebensraum (espace vital), proche de Rudolph Heiss. En 1924, dans son livre « Géopolitique de l'océan Pacifique », il exhorte les leaders allemands à s'allier aux peuples indopacifiques (indien, chinois japonais).

⁶ ABE, S. *Confluence of the Two Seas*, Discours au Parlement de la République de l'Inde, 22 août 2007. www.mofa.go.jp/region/asia-paci/pmv0708/speech-2.html.

Inde⁷, en Australie⁸, mais aussi aux États-Unis où l'administration Trump l'utilise depuis novembre 2017⁹. Cette nouvelle dénomination se veut une réponse stratégique par des pays inquiets des ambitions potentiellement hégémoniques de la Chine dans la région.

Si cette rivalité des notions n'est en substance que secondaire face aux tensions régionales, elle symbolise cependant le rapport de force qui participe à homogénéiser la géographie régionale, dans une perspective de compétition économique, politique et culturelle (A). En souscrivant à cette nouvelle doctrine géopolitique, la France cherche à se positionner comme un acteur régional important (B).

L'Indo-Pacifique : centre névralgique des tensions géopolitiques mondiales

Nouvelle zone éruptive des tensions géopolitiques mondiales, la construction du régionalisme Indo-Pacifique est une réaction au développement des ambitions multimodales chinoises dans la région : diplomatie agressive (« Wolf Warrior » diplomacy¹⁰), développement culturel, expansionnisme économique à travers des aides au développement intéressées, politique de prêts tous azimuts, création de gigantesques corridors maritimes pour désenclaver ses provinces occidentales et assurer son approvisionnement énergétique, revendications territoriales, développement d'une marine de guerre, stratégie de déni d'accès...

Si la dénomination « Indo-Pacifique » cache des ambitions géopolitiques évidentes, l'interprétation du concept par les différentes chancelleries concernées diverge.

⁷ MOHAN C. Raja, MANTHAN Samudra. *Sino-Indian Rivalry in the Indo-Pacific*. Carnegie Endowment for International Peace, 2012

⁸ DÉPARTEMENT DE LA DÉFENSE AUSTRALIEN, *Defending Australia and its National Interests*. Defence White Paper, 2013. www.defence.gov.au/whitepaper/2013/docs/WP_2013_web.pdf.

⁹ Trump D., Discours au sommet de l'APEC 10 /11/2017 <https://www.youtube.com/watch?v=mMX7BAIvcNQ> 5min 10

¹⁰ Jiangtao S, *China wants its diplomats to show more fighting spirit*, South China Morning Post, 12/04/2020 <https://www.scmp.com/news/china/diplomacy/article/3079493/china-wants-its-diplomats-show-more-fighting-spirit-it-may-not>

Les principaux acteurs ayant souscrit à la « doctrine Indo-Pacifique » partagent la même ambition de limiter l'influence de Pékin. Pourtant plusieurs visions stratégiques se superposent.

- Les États-Unis y voient un moyen d'asseoir leur domination maritime en s'appuyant sur un réseau d'alliés, dans un contexte de prodrome d'un conflit sino-américain exacerbé par la crise du coronavirus et qui s'étend à tous les domaines (juridique, économique, cyber).
- Le Japon, géant économique, se pose en concurrent de Pékin dans la construction d'infrastructures.
- L'Inde, autre géant asiatique, traditionnellement non aligné, se rapproche de Washington dans un contexte de relations sino-indiennes dégradées.
- L'Australie, continent bordé par les deux océans, a semble-t-il tranché entre sa dépendance économique vis-à-vis de Pékin et son alignement stratégique sur Washington en interdisant à Huawei d'opérer sur son territoire.

D'autres acteurs périphériques exercent une influence dans la zone :

- L'ASEAN qui, un temps, s'était faite discrète sur un lexique potentiellement concurrentiel vient de produire un document officiel « Asean Outlook on the Indo-Pacific »¹¹.
- La Russie, alliée de Pékin, ne souscrit pas à cette appellation, mais développe pourtant ses intérêts dans la région.
- Enfin, l'Union européenne (UE) y exerce une influence non négligeable en tant que bailleur de fonds. Face aux difficultés de l'UE d'affirmer sa puissance stratégique collective et le contexte du Brexit, il en résulte que la présence européenne dans la région est *de facto* une présence française.

¹¹ Association of South East Nation, *ASEAN outlook on the Indo-Pacific*, 23/07/2019
https://asean.org/storage/2019/06/ASEAN-Outlook-on-the-Indo-Pacific_FINAL_22062019.pdf

Les attributs de la puissance française en Indo-Pacifique

« Grande puissance moyenne » (expression de Valéry Giscard d'Estaing¹²), la France dispose de leviers d'influence considérables en Indo-Pacifique.

Troisième réseau diplomatique au monde, elle est représentée officiellement dans quasiment tous les pays qui bordent l'Indo-Pacifique.

Malgré une volonté politique réaffirmée, la France était peu représentée dans les dynamiques régionales. Pire encore, elle n'était même pas concertée sur les grands sujets (Corée du Nord, Mer de Chine, guerre sino-indienne). « Pour nous, la France c'est en Europe » déclarait un amiral chinois au Shangri-La Dialogue en 2013¹³. Expulsée de la région en 1954 au lendemain de Diên Biên Phu, la France a souvent été critiquée dans la région, notamment vis-à-vis de ses partenaires anglo-saxons. L'adoption de la « nomenclature Indo-Pacifique » est une opportunité pour la diplomatie française de développer des relations bilatérales privilégiées avec les pays aux intérêts communs avec la France (Inde, Australie, Japon). L'Indo-Pacifique constituera également une place prépondérante dans les relations franco-chinoises et franco-américaine. Le « lexique Indo-Pacifique » permet à Paris de formaliser son ambition multimodale dans la région. Car si la France entend être un acteur majeur dans les relations internationales, la « rhétorique Indo-Pacifique » constitue également un slogan à l'égard des Français des collectivités d'outre-mer, une ambition transcendant les traumatismes postcoloniaux ou les revendications indépendantistes. Enfin, les outre-mer confèrent à la France une profondeur stratégique multidimensionnelle, disposant de la 2^e zone économique exclusive au monde, du plus grand domaine sous-marin au monde¹⁴, d'une

¹² Giscard d'Estaing V, 31^e Colloque de l'Alliance française, 28/01/2009, <https://www.canalacademie.com/ida4119-Valery-Giscard-d-Estaing-au-31eme-Colloque-de-l-Alliance-francaise.html>

¹³ Kauffman S, *La France peut-elle devenir une puissance de l'Asie Pacifique*, Le Monde 06/06/2013 https://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2013/06/02/la-france-puissance-de-l-asi-pacifique-combien-de-divisions_3422496_3216.html

¹⁴ Caupin J., *La France possède les 2^e domaine maritime et 1^{er} domaine sous-marin au monde !*, <https://www.inter-invest.fr/actualites/dom-tom/00050/la-france-possede-le-plus-grand-domaine-sous-marin-au-monde> On note d'ailleurs qu'un dossier d'extension du plateau continental polynésien a été déposé en 2019 à l'ONU, le domaine sous-marin français pourrait donc encore s'agrandir

responsabilité de la gestion du trafic aérien sur 14 millions km²¹⁵ et d'un réseau de stations satellites primordial pour sa politique spatiale.

Plus de 1,6 million de citoyens français résident dans les départements et collectivités d'outre-mer et au moins 200 000 ressortissants vivent dans les États de l'Indo-Pacifique¹⁶. Une diplomatie scientifique dynamique (IRD, Ifremer, UMIFRE etc.), des aides au développement (5^e bailleur mondial) et un réseau économique très développé (CCI, Business France, 8000 entreprises françaises en Indo-Pacifique, 200 000 expatriés) complètent la stratégie protéiforme française.

Les critiques contre la présence française existent, tout comme les initiatives en faveur de la décolonisation politique. La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont inscrites sur la liste des pays à décoloniser de l'ONU¹⁷, tandis que les Comores, la République de Maurice et Madagascar contestent ouvertement la souveraineté de certains territoires français dans le canal du Mozambique.

De manière générale, la France a redéfini sa présence depuis les années 1990 en adoptant des statuts ad hoc pour ses collectivités et en devenant l'un des principaux bailleurs de fonds de la région (5^e bailleur mondial). Sa présence est désormais perçue comme un facteur de stabilisation. Un nouveau modèle de coopération s'instaure. La présence française dans l'Indo-Pacifique s'inscrit dans le temps long¹⁸. L'adhésion à ce nouvel espace stratégique permet ainsi au centre politique parisien d'inventer un nouveau récit national pour les populations ultramarines, un destin commun. L'influence française ne se limite pas à ses collectivités d'outre-mer. Le français est encore un relais naturel de la

¹⁵Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, *La France, Pays d'aviation*, Représentation permanente de la France auprès de l'organisation de l'aviation civile internationale 17/07/2019 <https://oaci.delegfrance.org/La-France-pays-d-aviation>

¹⁶Ministère des Armées, *La France et la sécurité en Indopacifique*, 22/05/2019 www.defense.gouv.fr/file:///C:/Users/User/Downloads/La%20France%20et%20la%20sécurité%20en%20Indopacifique%20-%202019.pdf

¹⁷ REGNAULT J-M., « L'ONU, la France et les décolonisations tardives l'exemple des terres françaises d'Océanie », *Presses universitaires d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence 2013*

¹⁸ Lechervy, C. *Les politiques américaines et françaises vis-à-vis de l'intégration régionale de leurs territoires non souverains du Pacifique*, in AL WARDI S, REGNAULT J-M et SABOURET J-F, *L'Océanie convoitée*, CNRS Editions, 2017, p 277.

culture française dans la région, la langue étant pratiquée au quotidien à Madagascar, aux Seychelles, aux Comores, à l'Île Maurice et au Vanuatu.

Au-delà de son *soft power*, ce sont avant tout ses capacités militaires qui font de la France un acteur majeur de la région.

La France contribue à la stabilité stratégique en participant à des activités de sécurité régionale via des engagements internationaux comme :

- Les accords Franz (accord tripartite de coopération de 1992 entre la France, l'Australie et la Nouvelle-Zélande visant à rationaliser l'aide civile et militaire aux pays et territoires insulaires du Pacifique victimes de catastrophes naturelles),
- Le Quadrilatéral *Defence Coordination Group* associant la France, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, avec pour objectif de coordonner les efforts de sécurité dans l'océan Pacifique, notamment dans le domaine maritime
- Les exercices militaires auxquels la France participe (*Croix du Sud, RIMPac, Cobra gold, Pitch black, Pacific Partnership, South Kapito*).
- La présence militaire permanente dans la région (7 000 militaires français sont présents sur l'ensemble de la zone, répartis entre Djibouti, les Émirats Arabes Unis, Mayotte, la Réunion, Papeete et la Nouvelle-Calédonie¹⁹),
- La capacité d'intervention constante depuis Djibouti jusqu'aux côtes mexicaines, ainsi qu'une diplomatie militaire très active, avec 18 attachés militaires accrédités dans 33 pays²⁰.

L'interopérabilité dans les projections militaires avec l'allié américain positionne la France comme une puissance stable et permanente dans l'Indo-Pacifique.

Sur le plan économique, les partenariats stratégiques se multiplient dans l'armement militaire. L'Inde est le plus gros importateur d'armes françaises sur les dix dernières

¹⁹ Direction Générale des Relations internationales et stratégiques, *La France et la sécurité en Indopacifique*, <https://www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/enjeux-regionaux/publication-de-la-version-2019-de-la-plaquette-la-france-et-la-securite-en-indopacifique>

²⁰ *Ibid.*

années²¹. La vente en 2016 de 12 sous-marins à l’Australie pour un montant record de trente-quatre milliards d’euros est emblématique. Ce partenariat économique s’accompagne d’une coopération stratégique accrue avec notamment les exercices *Pitch black* et *Pégase* en 2018 qui ont mobilisé trois avions *Rafale* et un *A400M*. Sur les 20 plus gros importateurs d’armes françaises en 2009 et 2018, 14 se trouvent dans l’Indo-Pacifique²². Le complexe militaro-industriel français consolide dans cette région des parts de marché importantes pour ses exportations d’armes. La création d’un état-major français à Singapour ou en Malaisie est même évoquée par certains spécialistes²³ pour faciliter la conduite d’activités multilatérales ou coordonner les actions sur les deux océans.

Cependant, le budget consacré à la Défense a, en proportion du Produit intérieur Brut (PIB), fortement baissé depuis les années 1960²⁴(de 6,5% du PIB en 1960 à 2,3 % aujourd’hui selon le SIPRI). Le *Livre blanc* de défense et sécurité nationale de 2013 évoque même un risque de « rupture capacitaire à court et moyen terme, qui pourrait entraîner l’État à ne plus pouvoir remplir de façon appropriée l’ensemble des missions qui lui incombent dans les outremer »²⁵. Conscient de l’inadéquation entre objectifs opérationnels et capacités financières, le Parlement français a approuvé en juin 2018 la nouvelle Loi de Programmation Militaire (LPM) 2019-2025, élaborée sur les orientations figurant dans la *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017*, un « livre blanc bis » piloté par le ministère des armées. Cette loi prévoit près de 300 milliards d’euros de crédits cumulés pour la défense. Le budget défense doit bénéficier d’une hausse de 1,7 milliard d’euros par an jusqu’en 2022, avant des "marches" de 3 milliards par an à partir de 2023.

²¹ Ministère des armées, *Rapport au Parlement sur les exportations d’armement de la France 2019*, <https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/exportations-d-armement-le-rapport-au-parlement-2019> p 11

²² *Ibid.*

²³ Bachelier J., *Vers une région Indopacifique*. Revue de Défense nationale, tribune n° 977 p 6 [http://www.defnat.com/pdf/Bachelier%20-%20\(T%20977\).pdf](http://www.defnat.com/pdf/Bachelier%20-%20(T%20977).pdf)

²⁴ Stockholm International Peace research Institute, *Sipri Military Expenditure Database, 2018* <https://www.sipri.org/databases/milex>

²⁵ Direction de l’information légale et administrative, *Le Livre Blanc de Défense et sécurité nationale 2013*, Paris 2013 p110 http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/pdf/le_livre_blanc_de_la_defense_2013.pdf

Cet effort budgétaire colossal nous invite à relativiser les capacités réelles de la puissance française, déjà engagée dans plusieurs opérations coûteuses et pérennes sur le continent africain. Une collaboration avec différents partenaires s'avère donc indispensable pour assurer la sécurité régionale de nos collectivités d'outre-mer dans l'Indo-Pacifique.

L'Indo-Pacifique, nouvel espace géopolitique de référence, est donc une aubaine pour la France ?

Pas nécessairement. En effet l'utilisation du nouveau concept par les autorités françaises inscrit la France dans le camp des États-Unis dans un contexte d'intensification des tensions sino-américaines. On peut légitimement questionner l'utilisation sous tous azimuts d'un concept élaboré et développé outre-Atlantique dans le seul but de marginaliser la Chine. Il y a, à terme, le risque de nous froisser avec Pékin, partenaire omniprésent et souvent indispensable dans d'autres régions du monde. La Chine ne conteste pas publiquement la présence française dans l'Indo-Pacifique. En cela, elle ménage l'un de ses principaux partenaires européens. Cependant, les récentes déclarations du président de la République Emmanuel Macron ont suscité les critiques et le dédain de la presse nationale sous contrôle du régime²⁶ ; en privé, la Chine veut concurrencer l'ordre occidental sans toutefois le renverser.

LES TAAF, UNE « FICTION JURIDIQUE ²⁷ » À LA CONFLUENCE D'INTÉRÊTS GÉOSTRATÉGIQUES CONCURRENTS

« La France ressemblant à elle-même, notre colonisation est totalement anarchique, sans plan coordonné ni intention régulatrice de puissance publique et elle est faite au hasard de nos grands capitaines. » Michel Rocard ²⁸

²⁶ Xiaoci D., *Macron's role in Indo-Pacific: analysts*, Global Times 05/03/2018 <http://globaltimes.cn/content/1100667.shtml>

²⁷ Garde, F. *L'administration des îles désertes*. *Revue française d'administration publique*, n°101(1), 2002 59-67. <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2002-1-page-59.htm>

²⁸ Rocard, M. *Colloque: La France dans le Pacifique: Quelle vision pour le 21^e siècle*; 17/01/2013 http://www.senat.fr/espace_presse/actualites/201301/colloque_la_france_dans_le_pacifique_quelle_vision_pour_le_21e_siecle.html

Contrairement à nos voisins britanniques, la présence française dans le bassin Indo-Pacifique s'est faite de manière hasardeuse, sporadique, sans réelle continuité entre les différentes expéditions. Au XVI^e siècle, mandaté par Henri II, le vice-amiral Villegagnon va fonder une éphémère colonie française dans la baie de Rio de Janeiro qu'il nommera « France Antarctique ». En 1739, Jean-Baptiste Lozier Bouvet, explorateur au service de Louis XIV, découvre l'île Bouvet en pensant avoir découvert la Terra Australis Incognita censée faire contrepoids à l'hémisphère nord. Certains grands capitaines ont laissé leur empreinte historique : Marion Dufresne (île Marion, Afrique du Sud), Yves Joseph de Kerguelen, l'île Bouvet (aujourd'hui sous souveraineté norvégienne) ou encore la terre Adélie, nommée par Dumont d'Urville en hommage à sa femme Adèle.

Ironie de l'histoire, certains de ces territoires, encore sous souveraineté française, confèrent aujourd'hui à la France la deuxième plus grande ZEE au monde. Considérées comme des confettis d'empire par certains²⁹ ou comme des atouts stratégiques de premier plan³⁰ par d'autres, les TAAF, constituent probablement le cas le plus singulier et original de l'histoire de l'outre-mer français.

Créées en 1955, les TAAF sont aujourd'hui composées de 5 districts :

- Les îles Éparses dans l'océan indien (Europa, Bassas da India, Glorieuse, Juan de Nova et Tromelin),
- L'archipel Crozet,
- Les îles de Kerguelen,
- Les îles Saint Paul et Amsterdam,
- La Terre-Adélie en Antarctique.

Au regard du droit français, la loi du 6 août 1955 confère aux TAAF « l'autonomie administrative et financière », ces territoires ne relèvent pourtant pas de l'article 74 de la constitution et constitue ainsi une collectivité *sui generis*. Les territoires sont tout de

²⁹ Guillebaut, J-C. *Les confettis d'empire*, Seuil, L'histoire immédiate, 1976

³⁰ Folliot, P. *Mon plaidoyer pour « L'archipel France » 20/02/2017* <https://www.philippe-folliot.fr/mon-plaidoyer-pour-larchipel-france/>

même inscrits dans la constitution depuis 2003 via l'article 72-3 alinéa I³¹ issu de la loi constitutionnelle n° 2003-276 du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la République, qui dispose que : « *La loi détermine le régime législatif et l'organisation particulière des Terres australes et antarctiques françaises* ». Une loi du 21 février 2007 consacre l'attribution de la personnalité morale à la collectivité, lui permettant d'avoir un budget propre et d'intervenir en justice. Cet imbroglio juridique avait amené l'écrivain et haut fonctionnaire français François Garde à qualifier ces territoires de « fiction juridique³² ».

L'appartenance des différents districts des TAAF à un même espace administratif ne se justifie *a priori* ni par l'histoire, leurs découvertes et rattachement à la France différant dans le temps (1772 pour Kerguelen et Crozet, 1776 pour Tromelin, 1840 pour la Terre-Adélie, 1843 pour Saint-Paul et Amsterdam, 1892 pour Glorieuse, 1896 pour Europa, Bassas da India et Juan de Nova et 1960 pour les îles Éparses³³), ni par la géographie, les îles Éparses se situant entre les latitudes 11° sud et 22° sud avec un climat tropical, les terres australes entre les latitudes 40° et 50° sud bordées par des eaux qui ne gèlent pas, et enfin la Terre-Adélie est située sur le continent antarctique.

Ces territoires partagent les caractéristiques communes de ne pas être occupés de manière permanente par des populations civiles et d'être difficilement accessibles, car très isolés. Ainsi seules des expéditions mises en place par l'État français permettent d'y assurer une présence scientifique, logistique et militaire continue.

À l'heure où la région Indo-Pacifique suscite les convoitises des grandes puissances et, en premier lieu, celle de la Chine, nouvel acteur majeur en Antarctique (A), les TAAF, ralliées *urbi et orbi* par le Président français à la nouvelle politique en Indo-Pacifique, deviennent *de facto* des territoires hautement stratégiques (B).

³¹ Loi constitutionnelle n° 2003-276 du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la république <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000601882&categorieLien=id>

³² Garde, F. L'administration des îles désertes. *Revue française d'administration publique*, n°101(1),2002 P 59-67. <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2002-1-page-59.htm>

³³ TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES. *Les îles Éparses*, <https://taaf.fr/collectivites/presentation-des-territoires/les-iles-eparses/>

La Chine, une puissance en Antarctique

« *La Chine a conduit des activités militaires non déclarées en Antarctique, construit les conditions nécessaires à l'émission de revendications territoriales et s'engage dans la prospection minérale* » Anne-Mary Brady³⁴

L'Antarctique est un nouvel espace d'affrontement géopolitique. Le « continent blanc », d'une superficie comparable à l'Europe, fait face aux défis imposés par l'homme : colonisation des fonds marins, exploration spatiale, logistique incessante pour ravitailler les hivernants présents dans les quelques cinquante bases.

A priori peu concerné par les méandres de la géopolitique internationale, l'Antarctique constitue un espace unique au regard du droit international. En effet, depuis le traité sur l'Antarctique signé en 1959 signée par 12 nations (Afrique du Sud , Argentine, Australie, Belgique, Chili, USA, France, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Russie), les pays signataires de cette convention s'engagent à ce que toute activité humaine exercée en Antarctique soit exclusivement réalisée à des fins pacifiques sans que ce territoire ne devienne le théâtre ou l'enjeu de différends internationaux. La Chine est depuis le 8 juin 1983 une partie consultative adhérente au traité.

Pourtant l'Antarctique ne résiste pas à l'exacerbation des tensions sino-américaines et, ici aussi, Pékin utilise différents stratagèmes observables ailleurs pour développer son influence.

Une activité scientifique frénétique

La Chine devient un acteur polaire à partir de 1981 avec la création de la Chinese Arctic and Antarctic administration (CAA, 国家海洋局极地考察办公室), en retard donc par rapport aux 12 signataires originels. L'activité chinoise en Antarctique va alors s'accélérer. En 1983, le gouvernement de Pékin signe le traité sur l'Antarctique et devient membre consultatif du traité en 1985³⁵. En 1986, il intègre le Comité scientifique pour la

³⁴ Brady, A-M. *China's expanding interests in Antarctica* , Australian Strategic Policy Institute , 17/08/2017 <https://www.aspi.org.au/report/chinas-expanding-interests-antarctica>

³⁵ Ibid,

Recherche sur l'Antarctique. Le « Polar Research Institute of China » (PRIC) est fondé en 1989 à Shanghai.

Cet activisme répond avant tout, à l'époque, à légitimer son statut de grande puissance dans les institutions multilatérales aux dépens de Taiwan.

Les autorités chinoises ont également entrepris la construction de plusieurs bases polaires ; Chengchang, 长城站 (1985), Zhongshan 中山站 (1989), Kunlun 昆仑站 (2009), Taishan 泰山站 (2014), ainsi que la construction d'une 5^e base sur la mer Ross (罗斯海新站) qui s'achèvera d'ici à 2022. Au total, un réseau de six cents chercheurs se relaie en continu. La Chine est également un des membres fondateurs du Forum Asiatique des Sciences Polaires³⁶.

En 2017, un Livre Blanc « China Antarctic Activities » a été publié³⁷.

Montée en puissance logistique

Le premier avion Xueying 601 ou « Aigle des Neiges », un avion polaire capable de se poser à plus de 4000 m d'altitude³⁸ a été mis en service en 2016.

En 2018, la Chine entreprend la construction de sa 5^e base scientifique dans la mer de Ross, sans attendre les conclusions de l'examen de l'impact environnemental réalisé par un comité de 39 pays conformément au Traité sur l'Antarctique. Yves Frénot, le directeur de l'Institut polaire français, s'inquiétait³⁹ « *ils sont pour le moment dans les clous vis-à-vis du droit international, mais c'est une procédure limite. Or, est-ce qu'on a besoin d'une nouvelle base ?* »

³⁶ The Asian Forum of Polar Sciences, <http://www.afops.org/m11.php>

³⁷ Bai, T. *China release 1st Antarctic paper*, Global Times, 23/05/2017 <http://www.globaltimes.cn/content/1048187.shtml>

³⁸ Le Quotidien du Peuple en ligne, *L'avion polaire chinois Xueying repousse les limites en se posant en Antarctique*, 09/01/2017 <http://french.peopledaily.com.cn/n3/2017/0109/c31357-9164591.html>

³⁹ Ernout, M. *La Chine s'impose en Antarctique*, Libération 15/02/2018 https://www.liberation.fr/planete/2018/02/15/la-chine-s-impose-en-antarctique_1629486

En 2019, le 2^e navire-brise-glace, le Xue Long 2 雪龙 le dragon des neiges effectue sa première mission⁴⁰

Une diplomatie antarctique

La Chine joue pleinement son rôle d'acteur polaire. En 2017, le 40^e « Antarctic Treaty consultative meeting » s'est tenu à Pékin.

La même année, un *Memorandum of Understanding* est signé entre la CAA et 6 pays (Allemagne, Argentine, Norvège, Chili, Russie et USA) pour renforcer la collaboration en matière de recherche polaire⁴¹

Au niveau bilatéral, la Chine se rapproche des pays qui, géographiquement, constituent des points de départ stratégiques vers le Continent Blanc.

Une commission binationale permanente avec le Chili est créée en 2017, dont une sous-commission antarctique⁴². En 2018, un *Memorandum of Understanding* est signé entre l'*Instituto Antártico Chileno* et l'Institut d'Océanographie de Chine⁴³. Par ailleurs, les expéditions polaires chinoises transitent régulièrement par le port chilien de Punta Arenas⁴⁴. Le CAA dispose également d'un bureau au Chili.

La diplomatie chinoise est également très active pour se rapprocher du voisin et rival chilien en Antarctique, l'Argentine. En 2019, lors d'une rencontre entre les ministres de la

⁴⁰ Gagnard, J. *La Chine et les Régions polaires (3/7) : en Antarctique, Pékin affirme sa puissance australe*, Asialyst-série Chine, superpuissance maritime, 17/05/2020 <https://asialyst.com/fr/2020/05/18/chine-regions-polaires-3-7-antarctique-pek-in-affirme-grande-puissance-polaire/>

⁴¹ Yan, L. *China signs Arctic and Antarctic MoUs with 6 countries*, Global time 26/05/2017. <https://www.ecns.cn/2017/05-26/259153.shtml>

⁴² Salazar Urrutia, M-G. *La Chine et les régions polaires (2/7) : comment Pékin trace sa route en Antarctique via l'Argentine et le Chili*, Asialyst-Série Chine, Superpuissance maritime 01/05/2020 <https://asialyst.com/fr/2020/05/01/chine-regions-polaires-2-7-comment-chine-pek-in-trace-route-antarctique-argentine-chili/>

⁴³ Instituto Antártico Chileno, *Chile fortalece relación con China en investigación antártica*, 19/02/2018 <http://www.inach.cl/inach/?p=22916>

⁴⁴ Lau, S. *China starts talks with Chile to use Punta Arenas as jumping off point for Antarctic explorations*, South China Morning Post 18/09/2019 <https://www.scmp.com/news/china/diplomacy/article/3027764/china-starts-talks-chile-use-punta-arenas-jumping-point>

Défense Oscar Aguad et Wei Fenghe, la construction d'un pôle logistique à Ushuaia est abordée⁴⁵.

Derrière ce volontarisme diplomatique et scientifique, la Chine cache d'autres ambitions moins avouables.

La Pêche au krill

La Chine est à la fois le premier producteur mondial dans le domaine de la pêche⁴⁶, de l'aquaculture⁴⁷ et le premier consommateur mondial de ressources halieutiques⁴⁸. Le krill, petit crustacé présent dans l'océan Antarctique et chaînon essentiel de la chaîne alimentaire des régions polaires, notamment pour les baleines qui en mangent plusieurs tonnes par jour, est très utilisé en Chine pour l'aquaculture et très apprécié sous forme de complément alimentaire. Une compagnie chinoise a d'ailleurs récemment construit le plus large bateau jamais réalisé, dédié à la pêche au krill ⁴⁹. Le système de gestion des stocks de krill en Antarctique est actuellement contrôlé par la Commission pour la Conservation des Ressources marines vivantes de l'Antarctique (CCAMLR). La Chine et de la Russie ont récemment bloqué la proposition d'aires marines protégées portée par la France et l'Australie pour limiter la pêche dans l'océan Austral⁵⁰.

Le développement de la pêche chinoise en Antarctique fait écho aux problématiques observées ailleurs en Indo-Pacifique⁵¹. Liu Shenli, président du China National

⁴⁵ Ministro de Defensa Argentina, *El ministro Agua y su par de China mantuvieron una reunion de trabajo bilateral*, 04/09/2019 <https://www.argentina.gob.ar/noticias/el-ministro-aguad-y-su-par-de-china-mantuvieron-una-reunion-de-trabajo-bilateral>

⁴⁶ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2016. *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016. Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous*. Rome. 2016. Pages 11 <http://www.fao.org/3/i5555f/i5555f.pdf>

⁴⁷ Ibid. page 27

⁴⁸ Ibid. page 83

⁴⁹ Groizeleau, V. *La Chine commande le plus grand navire-usine de pêche au Krill en Antarctique*, Mer et Marine, 06/04/2020 <https://www.meretmarine.com/fr/content/la-chine-commande-le-plus-grand-navire-usine-de-peche-au-krill-en-antarctique>

⁵⁰ Brooks, C. *Why are talks over an east Antarctic marine park still deadlocked*, The conversation, 3/11/2017 <https://theconversation.com/why-are-talks-over-an-east-antarctic-marine-park-still-deadlocked-86681>

⁵¹ Valo, M. *greenpeace alerte sur le boom de la pêche au krill en Antarctique*, Le Monde 13/11/2018 https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/03/13/le-krill-un-petit-crustace-tres-convoite_5270007_3244.html

Agricultural Development Group, un membre du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois, avait annoncé en 2015 qu'il envisageait de doubler, voire de quadrupler, ses prises de krill annuelles⁵². Un lobbying actif de la Chine donc, mais aussi d'autres nations comme la Russie, la Norvège, la Corée du Sud ou le Japon pour augmenter les prises annuelles de krill (limitées à 680 000 tonnes aujourd'hui), est à envisager dans les prochaines années⁵³.

La prospection énergétique

Le Traité sur l'Antarctique de 1959 n'évoque pas les questions économiques.

Ainsi le Protocole de Madrid, signé en 1991 et entré en vigueur en 1998, interdit toute exploration et exploitation de minerais en Antarctique.

La Chine a ratifié le Protocole de Madrid en 1994, ce qui exclut toute activité minière avant 2048 au minimum ; le coût astronomique supposé de l'exploitation des richesses minières, ajouté aux transports de minerais très éloignés des zones de transformation et le climat polaire ont encouragé la décision de protéger le continent. N'importe lequel des 33 signataires originaux peut demander une révision du protocole à tout moment, mais un consensus est nécessaire pour apporter des modifications. Après 2048 cependant, toute modification des termes du protocole doit être adoptée à la majorité des trois quarts des parties.

Rien ne dit que le consensus de la conférence de Madrid tiendra toujours en 2048.

Et les Chinois savent que l'Antarctique regorge de matières premières. Des scientifiques du PRIC estiment les réserves à 500 milliards de tonnes de gaz naturel et de pétrole en Antarctique⁵⁴.

En 2014, le rapport annuel de la politique polaire chinoise estimait que les ressources polaires étaient essentielles au développement économique de la Chine.

Lin Shanqing, vice-directeur de l'administration nationale océanique, a dit en 2017 : « la Chine doit accélérer le développement des équipements de prospection et d'extraction

⁵² Xie, Y. i *Country steps up operations in Antarctic to benefit from krill bonanza*, China Daily 03/04/2015 http://usa.chinadaily.com.cn/epaper/2015-03/04/content_19716649.htm

⁵⁴ Brady, A-M. *China as a polar great power*, Cambridge University Press, 2017 P 204

polaires »⁵⁵. La Chine mène des recherches scientifiques sur le potentiel énergétique de l'Antarctique. Entre 2012 et 2016, une étude impliquant des milliers de scientifiques a dressé un bilan du potentiel énergétique et des réserves de charbon⁵⁶. Par ailleurs, en conformité avec la International Seabed Authority, la Chine prospecte les fonds marins entre l'Afrique et l'Antarctique⁵⁷.

Des activités duales

L'Article I Paragraphe 2 du Traité sur l'Antarctique stipule que « le personnel et l'équipement militaires peuvent être utilisés à des fins de recherche scientifique ou à toute autre fin pacifique ». Les autorités chinoises en profitent. Selon Anne-Mary Brady⁵⁸, pas moins de 17 agences se coordonnent pour la politique polaire, l'Armée populaire de Libération veille aux intérêts militaires dans les régions polaires et aux nouveaux navires de recherche scientifique.

L'Antarctique constitue également un espace privilégié pour l'observation spatiale et un territoire idoine pour installer des stations de contrôle satellitaire pour observer les satellites en orbite polaire, mais également utile au suivi de missiles balistiques⁵⁹. La Chine a multiplié la mise en orbite polaire de satellites météorologiques Fengyun, mais aussi des satellites de navigation Beidou 3 (les deux derniers lancés en décembre 2019 rejoindront une constellation totale de 24 satellites) qui devraient être opérationnels en 2020. Le système de géolocalisation par satellite chinois concurrence le système GPS.

⁵⁵ Mcmorrow, R. *La Chine ambitionne de devenir une puissance en Antarctique*, Agence France presse 8/11/2017 <https://www.lapresse.ca/international/asi-oceanie/201711/08/01-5142819-la-chine-ambitionne-de-devenir-une-puissance-en-antarctique.php>

⁵⁶ Brady, A-M. *China's expanding interests in Antarctica*, Australian Strategic Policy Institute, 17/08/2017 <https://www.aspi.org.au/report/chinas-expanding-interests-antarctica>

⁵⁷ International Sea bed Authority, Exploring Contract. <https://www.isa.org.jm/exploration-contracts>

⁵⁹ Foster, L-M. Gosami, N. *What China's Antarctic behavior tells us about the future of space*, The Diplomat, 11/01/2019 <https://thediplomat.com/2019/01/what-chinas-antarctic-behavior-tells-us-about-the-future-of-space/>

La Chine a également mis sur orbite en septembre 2019 deux satellites d'observations et de communication « Ice Path finder » utilisés pour étudier les changements climatiques mondiaux et développer des routes de navigation dans l'Arctique⁶⁰.

Deux radars haute-fréquence ont été installés en 2007 sur la station Zhongshan. Preuve du mélange des genres civil et militaire, des officiers de la PLA participent régulièrement à des expéditions polaires.

Des suspicions similaires pourraient être portées sur les activités russes et américaines.

La France, par le biais de son Président, a rattaché les Terres australes et antarctiques françaises au nouvel Axe Indo-Pacifique, réponse stratégique principalement orientée sur la collaboration militaire, afin de contrer l'émergence chinoise.

Géopolitique des TAAF, une polarité de l'Indo-Pacifique français

Les différents districts des TAAF font face à des problématiques régionales qui leur sont propres.

Les îles subantarctiques

Rattachées à la France en 1772, les îles australes (Crozet et Kerguelen) sont françaises depuis plus longtemps que les villes d'Avignon, de Chambéry ou de Nice. Elles ont été popularisées par le roman de Jules Verne « le Sphinx des glaces ». Leurs positions géographiques à mi-chemin entre l'Afrique du Sud et la côte est australiennes ont un temps laissé supposer d'un éventuel point d'appui stratégique. Le croiseur Amiral Cécille y fait escale en août 1837⁶¹. Les baies de Kerguelen servent de port d'escale pour des navires allemands pendant la Seconde Guerre mondiale⁶² et les Australiens songent, après-guerre, à y construire un aéroport. Les Français réfléchissent à y réaliser leurs

⁶⁰ Xinhua, *China's polar-observing satellite completes Antarctic mission*, Huaxia 13/03/2020 http://www.xinhuanet.com/english/2020-03/13/c_138874031.htm

⁶¹ Cécille, J-B. *Navigation de la corvette l'Héroïne, commandée par M. Cécile, capitaine de frégate.*, *Annales Maritimes et Coloniales*, vol. 1, 1838, p. 480-485

⁶² Delépine, G. *Histoires extraordinaires et inconnues dans les mers australes : Kerguelen, Crozet, Amsterdam et Saint-Paul*, Éditions Ouest-France, 2002, 230 p., p. 191.

essais nucléaires⁶³. La revue de Défense nationale publiera même en 1955 un article intitulé « le rôle stratégique de l'île de Kerguelen ⁶⁴», mais finalement toute tentative de colonisation humaine permanente échouera, parfois de manière tragique (cf les oubliés de Saint Paul⁶⁵). En 1986, la France, pour lutter contre la fuite d'immatriculation nationale, crée son pavillon « Kerguelen » qui permet de rester sous pavillon français avec une meilleure compétitivité et des allègements fiscaux. Ce pavillon est cependant classé comme pavillon de complaisance par l'ITF.

Depuis 1995, la poursuite des satellites Hélios, Pléiades et CMOS s'effectue depuis des bases à Kerguelen. 15 à 20 satellites sont suivis par jour, 600 passages par an. La France est un des seuls pays à disposer d'un réseau circumterrestre de stations de contrôle satellitaire⁶⁶.

Le centre national des études spatiales (CNES) dispose d'installations à Kerguelen pour suivre les lancements de la fusée Ariane depuis Kourou. Le moment où la fusée largue le satellite sur son orbite définitive se passe au-dessus de Kerguelen et c'est donc la station du CNES à Kerguelen qui récupère la première télémessure.

Le commissariat à l'énergie atomique (CEA) est implanté à Crozet, à Kerguelen et en Terre-Adélie. Des stations de surveillance des essais nucléaires dans le cadre du traité TICE relatif à l'interdiction complète des essais nucléaires.

Des stations météorologiques sont également installées dans chacune des îles.

Aujourd'hui, ces trois districts historiques des TAAF constituent la plus grande réserve naturelle de France.

⁶³ Régnauld, J-M. *La France à la recherche de sites nucléaires (1957-1963)*, Cahier du *Centre d'études d'histoire de la défense*, no 12 « Science, technologie et Défense. Stratégies autour de l'atome et de l'espace (1945-1998) », 1999, p. 24-47)

⁶⁴ Genty, R. *le rôle stratégique de l'île de Kerguelen*, Revue de Défense nationale 1955 <https://fr.calameo.com/books/0005581156bcac0ae32ad>

⁶⁵ Herenstein, M. *85 ans après, les Oubliés de Saint-Paul auront droit à un hommage officiel*, France 3 Bretagne 07/05/2015 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/morbihan/lorient/85-ans-apres-les-oublies-de-saint-paul-auront-droit-un-hommage-officiel-720317.html>

⁶⁶ Agence France presse, *Espace, Nucléaire : Kerguelen, îles mythiques, mais surtout stratégiques*, 20 minutes, 17/11/2012 <https://www.20minutes.fr/planete/1044738-20121117-espace-nucleaire-kerquelen-iles-mythiques-surtout-strategiques>

Terre-Adélie

Terre-Adélie un cas singulier puisque la souveraineté de la France s’y applique dans le cadre du Traité de Washington de 1959 qui a gelé les revendications territoriales des différents États actifs en Antarctique, a interdit les activités militaires et a accepté que cette souveraineté ne soit pas opposable aux autres États membres. Cependant, il est précisé à l’Article 4 qu’en aucun cas le traité ne signifie la renonciation d’un État à ses droits ou revendications de souveraineté. La France, acteur polaire historique, depuis Dumont d’Urville en passant par Paul-Emile Victor et Jean-Baptiste Charcot, s’accommode parfaitement de ce statut atypique et est devenue l’un des acteurs scientifiques importants dans la région. La station franco-italienne Concordia située sur le plateau antarctique fait partie des 3 seules stations continentales permanentes. Le site du dôme C offre des atouts scientifiques uniques (épaisseur de la calotte glaciaire, altitude élevée, positionnement sous le vortex polaire). La base Dumont d’Urville, située sur l’île des Pétrils, est opérationnelle depuis 1956 et permet l’accueil de 35 hivernants et 88 personnes en été.

Une étude de la littérature scientifique sur la recherche polaire de 2010 classe la France au 5^e rang mondial des auteurs d’articles sur ce thème et au 1^{er} rang en ce qui concerne le subantarctique⁶⁷.

Les îles Éparses

Autrefois « territoire résiduel de la République⁶⁸ », les îles Éparses sont rattachées aux TAAF depuis la loi 2007-224 du 21 février 2007. La souveraineté française y est contestée par plusieurs pays : Madagascar pour Europa, Bassas da India, et Juan de Nova. ; Maurice pour Tromelin ; Grande Glorieuse et le banc de Geysir sont revendiqués par les Comores.

Il faut dire qu’entre la France et ses voisins de l’océan Indien, il y a du gaz dans l’eau ! Plusieurs études scientifiques estiment de 3 à 5 milliards de m³ de gaz les réserves au

⁶⁷ Recherches arctiques, *Nouvelles étude bibliométrique de la littérature scientifique sur la recherche polaire*, 28/07/2010 <https://recherchespolaires.inist.fr/?Nouvelle-etude-bibliometrique-de>

⁶⁸ Oraison, A. *L’organisation administrative spécifique du récif de Clipperton*, Témoignages, 12/07/2007 <https://www.temoignages.re/politique/sciences-politiques/l-organisation-administrative-specifique-du-recif-de-clipperton.23387>

large du Mozambique. Selon un rapport du United States Geological Survey (USGS) de 2010, le canal du Mozambique serait *"une prochaine mer du Nord"*⁶⁹. La Chine a déjà réalisé des études sismiques dans cette zone, la Russie soutient les revendications malgaches sur les îles Éparses⁷⁰.

Le Général de Gaulle avait d'ailleurs déjà compris l'intérêt stratégique de ces poussières insulaires : *« Les îles et îlots peuvent revêtir pour nous une importance réelle, notamment en ce qui concerne nos expériences atomiques. Je n'approuve donc pas qu'on introduise Madagascar en quoi que ce soit qui se passe dans ces îles, notamment en ce qui concerne la météo »*⁷¹. Ainsi les îles ont été détachées administrativement de la collectivité malgache quelques semaines avant l'indépendance⁷².

L'État français a depuis revu ses prétentions énergétiques à la baisse. Conformément à la loi Hulot de 2017 sur la transition énergétique, le gouvernement a annoncé la fin du forage en mer en refusant de prolonger un permis d'exploration de recherche au large de Juan de Nova⁷³. Au niveau politique, le président Macron a réaffirmé la souveraineté française aux îles Éparses en se déplaçant notamment à l'île Glorieuse en 2019. Les 5 îles ne comptent aucune population civile permanente, mais la France y a renforcé sa présence avec l'implantation d'une station météorologique et des déploiements militaires en permanence sur Bassas da India, Juan de Nova, et Glorieuse depuis 1973, ainsi que du personnel des TAAF à Tromelin.

⁶⁹ USGS, *Assesment of undiscovered Oil and Gas resources of four east Africa Geologic Provinces*, World Petroleum Resources project, Assesmentof Undiscovered Oil and Gas Resources of Four ..., <file:///C:/Users/PACOMI~1/AppData/Local/Temp/FS12-3039.pdf>

⁷⁰ Dupuy, P. *La Russie soutiendrait Madagascar dans sa revendication des îles éparses*, Zinfos 974 11/02/2016 <https://www.zinfos974.com/La-Russie-soutiendrait-Madagascar-dans-sa-revendication-des-Iles-Eparses-a97481.html>

⁷¹ Caramel, L. *Les îles Éparses : des confettis administrés par la France en contentieux avec Madagascar*, *Le Monde*, 2/08/2019

⁷² Décret n° 60-555 du 1 avril 1960 relatif à la situation administrative de certaines îles relevant de la souveraineté de la France. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000877911>

⁷³ Agence France Presse, *Le gouvernement annonce la fin définitive des forages en mer en France*, Ouest France 19/02/2020 <https://www.ouest-france.fr/economie/energie/le-gouvernement-annonce-la-fin-definitive-des-forages-en-mer-en-france-6745813>

Les gouvernements français successifs se sont montrés cependant plus ouverts au dialogue avec les pays voisins, avec notamment la mise en place d'un accord de cogestion économique, scientifique et environnemental avec Maurice sur Tromelin le 7 juin 2010. Cependant, cet accord n'a cependant jamais été ratifié par le parlement français⁷⁴.

En 2019, une commission mixte est lancée par Emmanuel Macron et son homologue malgache Andry Rajoelina, prévoyant un accord franco-malgache en juin 2020 pour le 60^e anniversaire de l'indépendance malgache⁷⁵. La pandémie due au coronavirus a repoussé cette échéance. Rappelons que les Nations-Unies ont, par une résolution non contraignante du 12 décembre 1979, invité la France à engager des négociations avec Madagascar en vue de la réintégration des îles Éparses au sein de la grande île. Cette résolution est restée sans suite, mais les développements contentieux concernant les Chagos entre Maurice et le Royaume-Uni auront probablement un impact sur ce dossier.

Sous fond de tension politique mahoraise, la question est plus délicate pour le règlement du contentieux avec les Comores, qui ont autorisé 34 permis d'exploration portant sur 34 périmètres quadrillant sa ZEE. Les blocs 21, 22, 27 et 29 empiètent sur la ZEE de Mayotte⁷⁶.

CONCLUSION

Le constructivisme régional « Indo-Pacifique » redonne une nouvelle dimension internationale à la France. En outre, il offre au gouvernement français l'occasion d'inventer un nouveau récit national. Constitue-t-il une nouvelle doctrine géopolitique pour Paris ou n'est-il qu'une simple déclaration de communication opportuniste, mais

⁷⁴ Agence France Presse, *L'accord de cogestion de l'île de Tromelin retiré de l'ordre du jour de l'assemblée*, Le Monde 17/01/2017 https://www.lemonde.fr/politique/article/2017/01/17/l-accord-de-cogestion-de-l-ile-de-tromelin-retire-de-l-ordre-du-jour-de-l-assemblee_5064159_823448.html

⁷⁵ Labeyrie, I. *Îles Éparses : reprise des discussions entre Madagascar et la France*, Franceinfo.fr , 19/11/2019 https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/un-monde-d-avance/iles-eparses-reprise-des-discussions-entre-madagascar-et-la-france_3689185.html

⁷⁶ Le Claire, P. *Hydrocarbures : les Comores défient Hollande*, Imaz Press Réunion, 12/06/2014 <http://www.ipreunion.com/photo-du-jour/reportage/2014/06/12/prospection-et-exploitation-d-hydrocarbures-dans-le-canal-du-mozambique-les-comores-defient-hollande.25872.html>

vaine? Le discours du Président Macron en Nouvelle-Calédonie est l'indicateur d'une prise de conscience.

Une collaboration entre différents partenaires s'avère donc indispensable pour assurer la sécurité régionale des territoires, en particulier les Terres australes et antarctiques françaises, laboratoires scientifiques à ciel ouvert. Il est important pour l'État français de saisir l'enjeu géostratégique de l'Antarctique, des îles subantarctiques et des îles Éparses ainsi que d'intégrer cette région à sa nouvelle doctrine géostratégique en Indo-Pacifique. D'autres puissances pourraient y exercer leur influence au mépris du droit international et des enjeux écologiques. Ces territoires, restés si longtemps en marge de la mondialisation, sont désormais au cœur d'un nouvel échiquier géopolitique mondial.

Nation pionnière en matière de recherches scientifiques en Antarctique, puissance diplomatique et culturelle de premier ordre, organisatrice de la COP 21, membre du Conseil de Sécurité et puissance nucléaire, la France peut se donner les moyens de jouer un rôle d'intermédiaire et de garde-fou face aux excès de la bipolarisation sino-américaine. L'histoire lui offre une occasion unique de faire preuve d'exemplarité et d'intransigeance face au double défi de l'appétit démesuré des entrepreneurs chinois et des visions internationales manichéennes imposées par Washington.

À l'heure où l'Antarctique, exemple unique au monde de gouvernance internationale d'une région dédiée à la paix et à la protection de l'environnement, suscite l'intérêt des grandes puissances, le gouvernement français adopte une vision extensive de l'Indo-Pacifique. Les TAAF constituant ainsi une polarité géopolitique de l'Indo-Pacifique français. ■

ASIA FOCUS #148

LES TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES, UNE POLARITÉ GÉOPOLITIQUE DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE EN INDO-PACIFIQUE

PAR PACO MILHIET / Chercheur à l'Institut catholique de Paris et à l'Université de la Polynésie française

OCTOBRE 2020

ASIA FOCUS

Collection sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille, et Emmanuel LINCOT, chercheur associé à l'IRIS, professeur à l'Institut catholique de Paris – UR « Religion, culture et société » (EA 7403) et sinologue.

courmont@iris-france.org — emmanuel.lincot@gmail.com

PROGRAMME ASIE

Sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférence à l'Université catholique de Lille

courmont@iris-france.org

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org